



Compte rendu du séminaire du Collège Technique national
Hôtel MERCURE – Fontenay sous-bois
du jeudi 24 octobre 2019 de 09h30 à 18h00

Accueil des participant-e-s et émargement.

Présent-e-s

Collège Technique National : Christian BORIE, Laurent BOUDET, Bruno CASSARD, Christian CLÉMENT, Hélène DOUÉ, Raymond DUFRENOT, Gérard DUMONT, Pascal DURCHON, Michel ERB, Stéphane ÉTHÈVE, Laurent FEY, Philippe LÉON, Luc MATHEVET, Franck NOËL, Bernard PALMIER, Gilles RETTEL, Bruno RIVIÈRE, Joël ROCHE, Farid SI MOUSSA, Jean-Luc SUBILEAU, Alain TENDRON, Philippe TRAMON.

Bureau fédéral : Patrick BOIMARD, Claude BOYER, Francisco DIAS, Jacques MAIGRET, Béatrice NAVARRO, Serge RETOURNÉ, Jean-Victor SZELAG.

Invité-e-s : DEMEURE Cécile, Henriette FLADER.

Absent-e-s excusé-e-s

Absents excusés : Fabrice CROIZÉ, Christian MOUZA, Christian TISSIER, Arnaud WALTZ.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot du Président fédéral
2. Désignation du Bureau du CTN et de son représentant-e par vote électronique
 - a. Présentation des projets des candidats (5 min chacun)
 - b. Vote pour la désignation du Bureau par le CTN
 - c. Concertation et choix du responsable au sein du Bureau
3. Échanges suite aux différents mails du CHG
4. Calendrier administratif, formatif et technique 2019-2020 et présentation des dispositifs et cahiers des charges des actions de formations et de techniques (BF, Évaluation, Prépa grades, stages techniques...).
5. Point sur le contexte et les actualités liées à la formation et à la technique (DEJEPS, proportionnalité réglementaire, démarche qualité...).
6. Point sur les fonctions, rôles et missions (CHG, DFR, chargé-e-s de mission...)
7. Échanges sur des possibles pistes du projet de développement de la formation et de la technique

1. Échange préalable au vote

Le Président fédéral attire l'attention sur divers sujets :

- La tentative de suppression de certains diplômes et d'éventuels diplômes européens à venir ;
- Le questionnement sur l'évolution de la nouvelle réglementation du sport (Annexe II du code du sport sur la notion de sécurité) ;
- La création d'une commission méditerranéenne au sein de la Fédération européenne ;
- Certains clubs ne licencient pas leurs élèves ou attendent trop longtemps pour le faire ;
- Création d'un dispositif promotionnel pour les nouveaux /elles adhérent-e-s à 10€.

2. Désignation du Bureau du CTN et de son représentant par vote électronique

a. Présentation des projets des quatre candidats (5 minutes chacun)

Michel ERB, Stéphane ÉTHÈVE, Luc MATHEVET et Gilles RETTEL présentent leur projet devant l'ensemble des personnes présentes du CTN et du Bureau fédéral.

b. Votes par boîtier électronique : pour la désignation du Bureau du CTN par les membres du CTN.

RÉSULTATS :

Michel ERB est intégré au Bureau du CTN : 20 OUI et 2 ABSTENTIONS.

Stéphane ÉTHÈVE est intégré au Bureau du CTN : 16 OUI, 2 NON et 4 ABSTENTIONS.

Luc MATHEVET est intégré au Bureau du CTN : 21 OUI et 1 NON.

Gilles RETTEL est intégré au Bureau du CTN : 17 OUI, 3 NON et 2 ABSTENTIONS.

c. Concertation et choix du représentant du CTN au sein du Bureau nouvellement élu.

Représentant nommé : Michel ERB

3. Échanges suite aux différents mails du CHG

Jacques MAIGRET rappelle les différents mails du CHG en déplorant leur forme et leur contenu ainsi que leur diffusion inappropriée à travers des listings de mails.

Franck NOËL précise la difficulté de tenir le délai pour l'avis du CHG en juillet ; il regrette par ailleurs l'utilisation de dérogations pour les stages techniques pour des anciens membres du CTN ainsi que l'absence d'avis du CHG pour la nomination des chargé-e-s de mission.

Le Président fédéral Francisco DIAS déplore également ces mails qu'il qualifie de dévastateurs en interne mais également par rapport à la RGPD, car créant des polémiques inutiles du fait de leur aspect négatif. Le Président fédéral indique qu'il peut entendre le fond de ces mails et précise que la porte du dialogue a toujours été ouverte ; cependant, il n'est pas d'accord sur la forme ces mails, qui selon lui créent un climat défavorable et délétère.

Gérard DUMONT pense qu'il aurait été bien d'avoir au moins un accusé réception de l'administratif par rapport aux mails envoyés.

Jacques MAIGRET réprecise qu'il y a eu beaucoup de travail à faire et que les échéances étaient courtes.

Béatrice. NAVARRO est contrariée voire chagrinée par le fait que les mails remettent en cause les compétences de deux nouveaux DFR.

Franck NOËL répond en indiquant qu'il ne s'agit pas de mettre en cause les personnes mais uniquement leurs compétences par rapport à des actions précises.

Le Président fédéral Francisco DIAS considère que si le CHG joue tout à fait son rôle avec ce type de remarques, cependant on ne peut pas approuver la forme de communication choisie par le CHG.

Bernard PALMIER nous informe de la tenue d'une réunion du CHG le 23 octobre 2019 (la veille du séminaire), et Franck. NOËL présente les dix propositions issues de cette réunion du CHG.

En s'appuyant sur la définition figurant dans le règlement intérieur du CTN, les membres du CHG se sont attachés à préciser les domaines qui semblent relever de leur compétence, dans lesquels la prise en compte de leur avis peut se justifier, et dans lesquels il semblerait donc légitime de les associer à la prise de décision.

À ce titre, dix points ont été relevés :

1. Le choix et la nomination des DFR ainsi que des « chargé-e-s de mission ».
2. Au sein des CTR, la désignation des enseignant-e-s en charge des actions validantes.
3. L'examen des éventuelles demandes d'intégration de groupes extérieurs à la FFAAA ainsi que d'éventuelles modifications significatives dans nos relations avec la FFAB au sein de l'UFA.
4. L'attribution des grades de haut niveau.
5. Le choix des thèmes à traiter lors des séminaires techniques ainsi que de leur ordre du jour.
6. Le choix des mots, slogans et images utilisés pour promouvoir la discipline.
7. L'invitation de cadres étrangers à animer des actions fédérales.
D'un point de vue plus général, les membres du CHG considèrent que la logique de leur mission les amène aussi à :
8. Se porter garants du caractère non-sportif et non-compétitif de la discipline.
9. Se positionner éventuellement en tant que « référent-conseil » de DFR qui le souhaiterait.
10. Être légitimes à s'autosaisir pour délivrer un avis sur toute question qui leur semblerait le nécessiter.

Le CHG s'est interrogé par ailleurs sur les modalités de fonctionnement qui permettraient une intégration harmonieuse du CHG dans la mécanique fédérale et suggèrent deux mesures :

- La mise en place régulière de deux réunions par an, en marge des séminaires techniques.
- Que, dans les domaines où ils doivent rendre un avis, ils soient consultés en amont de toute annonce, publication ou vote de décision ou nomination. Il n'est en effet de l'intérêt de personne de voir éventuellement le CHG rendre a posteriori des avis contraires à des dispositions quasiment déjà adoptées.

Le Président fédéral Francisco DIAS demande au CHG d'envoyer au responsable du CTN ces dix propositions par écrit, lequel les fera parvenir à Jacques MAIGRET pour étude.

Le Président fédéral précise également que la Fédération a besoin d'enseignant-e-s professionnel-le-s.

Par ailleurs, le Président fédéral nous informe de la demande de Paul MULLER à être intégré au CHG du fait de sa récente promotion au grade de 8^e Dan, en précisant que l'intégration au CHG se fait actuellement par vote selon les textes en vigueur.

Il y aurait alors trois possibilités :

- Changer le règlement actuel et augmenter le nombre de membres de six à sept.
- Rester à six, et échanger avec un membre actuel du CHG.
- Donner à Paul MULLER le statut d'invité permanent mais Paul MULLER a déjà indiqué qu'il ne le souhaitait pas.

Ainsi, tous les postes étant pour l'instant occupés, on reste sur la position actuelle.

Henriette FLADER rappelle l'événement Dojo-Cho.

Henriette FLADER nous informe également de son départ du siège fédéral au 1^{er} décembre après cinq années passées au service de la FFAAA.

**Pause méridienne 12h00 – 14h00*

4. Calendrier administratif, formatif et technique 2019-2020, et présentation des dispositifs et cahiers des charges des actions de formations et de techniques (BF, formation à l'évaluation, prépa grades, stages techniques...).

Cécile DEMEURE rappelle rapidement l'existence et le contenu du cahier des charges des actions fédérales.

De nombreuses interrogations sont rapportées ensuite concernant les formations à l'évaluation :

- Comment améliorer le dispositif existant tout en conservant la conciliation entre la formation initiale et la formation continue des futurs examinateurs et des examinateurs en titre ?
- Doit-on envisager que les futurs examinateurs soient observateurs sur plusieurs examens avant d'intégrer la liste officielle des examinateurs de la CSDGE ?
- Faut-il envisager une formation en deux temps soit deux fois un jour, à la place d'un jour et demi ?
- Quid de la mise en place d'une formation à l'évaluation avec la FFAB ?

De nombreuses questions pourraient être travaillées dans un groupe spécifique au sein du CTN.

5. Point sur le contexte et les actualités liées à la formation et à la technique (DEJEPS, proportionnalité réglementaire, démarche qualité...).

a) Mise en place d'une nouvelle plateforme pour la formation

Cécile DEMEURE nous informe du nouveau dispositif Digiforma et nous invite à nous connecter. Un support papier expliquant ce qu'est Digiforma a été distribué à tous les cadres techniques présents. Il est alors procédé à une présentation de l'outil, ses objectifs, son intérêt et comment y accéder. Tou-te-s les licencié-e-s pourront ainsi accéder à toutes les informations et supports utiles dans le cadre de leur formation. Les formateurs pourront concevoir des questionnaires en ligne pour tester les compétences de leurs stagiaires, créer des programmes de formation et mettre à disposition des stagiaires des supports.

b) École supérieure d'Aïkido

Le Président fédéral Francisco DIAS nous parle du projet d'École supérieure d'Aïkido, et nous informe qu'il pourrait y avoir la possibilité de louer, avec un bail intéressant, certaines anciennes gares SNCF pour les transformer en centre de formation (École nationale d'Aïkido).

c) Décès du journaliste Thierry ASTIER.

Nous sommes également informé-e-s de l'accident tragique du journaliste Thierry Astier :

Accidentologie: décès d'un journaliste Thierry ASTIER.

Extrait journal Le FIGARO :

Adieu, Thierry

DISPARITION - Notre confrère nous a quittés hier. Immense spécialiste de Citroën, éditeur du magazine «Chevronnés», sa voix nous manque déjà.

Une mauvaise chute lors d'une séance d'aïkido mardi de la semaine dernière. Un mal de tête qui s'installe et qui persiste. Puis les choses qui s'accroissent. L'hôpital, le diagnostic, pas bon : un AVC hémorragique. Intervention en urgence, et une pression intracrânienne qui ne diminue pas. Thierry aura lutté pendant dix jours. Il nous a quittés hier jeudi vers 17.00.

Thierry n'avait que 42 ans, mais il était un journaliste à l'ancienne. Entendez par là qu'il était curieux de tout, vérifiait tout, rédigeait tout, et organisait tout. Cette compétence naturelle l'avait amené à être lui-même éditeur de presse. Voici quelques années, il avait fondé «Chevronnés», un magazine consacré aux anciennes Citroën. Cet érudit l'écrivait de A jusqu'à Z dans un français vif et élégant. Tous les deux mois, avec la complicité de Katel Riou, les passionnés de Citroën attendaient leur cher journal dans leurs boîtes aux lettres ou se ruaient en kiosque pour pouvoir le feuilleter le plus vite possible.

Thierry était un immense spécialiste des chevrons, auxquels il vouait un indéfectible culte. Le mois dernier, il avait à nouveau publié un beau livre sur son sujet préféré, cette fois pour célébrer le centenaire de sa chère marque (). Il savait tout sur les Citroën, et aussi sur bien d'autres choses. L'écouter raconter ses passions était un pur bonheur. Son grand talent ne l'avait pas empêché de rester simple et drôle. Il y a quelques jours encore, nous riions ensemble au téléphone sur les aspects cocasses que l'actualité parfois nous offre. Sa voix nous manque déjà. Thierry est parti là où les moteurs se taisent. Mais nous le savons tous, nos disparus ne sont pas morts pour nous. Aimant ce qu'ils ont aimé, nous poursuivons l'œuvre à laquelle ils s'étaient consacrés. Thierry, on ne t'oublie pas. À sa famille, à ses proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.*

Par Philippe Doucet

Publié le 18 octobre 2019 à 11:55, mis à jour le 18 octobre 2019 à 12:35

d) Formation diplômante

Gilles RETTEL nous informe des éléments suivants :

- CQP APAM puis MAM : plus de limite horaire à partir de 2020.
- DEJEPS : à compter de juillet 2020 pour une durée de deux ans sur les vacances scolaires
 - Déjà deux examens en VAE avec Jacques MAIGRET et Gilles RETTEL
 - Examen VAE les 2 et 3 juin 2020
 - Formation au CREPS de Dijon avec Philippe CARRIER

6. Point sur les fonctions, rôles et missions (CHG, DFR, chargé-e-s de mission...)

a) Chargés de Mission :

Bruno CASSARD : actuellement formateur pour adultes et en formation de formateur de formateur auprès de Fabrice DE RÉ pour mettre en place des formations auprès d'entreprises sur des notions telles que la gestion des conflits, l'intelligence émotionnelle, la communication verbale et non verbale. L'objectif de sa présence développer des travaux sur les neurosciences et prendre en compte ces notions dans les formations actuelles de la Fédération et en développer de nouvelles.

Christian. BORIE : en charge de l'Aïki Taïso, nous fait état de son projet. Des stages ont eu lieu sur cette thématique et d'autres sont déjà prévus. Il semblerait intéressant de sensibiliser davantage les CTR à l'Aiki Taïso et de mettre en place une personne ressource dans chaque CTR.

Gilles RETTEL sera en charge de la partie formation diplômante en collaboration avec Cécile DEMEURE.

b) DFR :

Les missions du DFR (cf. leurs contenus dans l'article 5-1 du règlement intérieur du CTN) sont rappelées.

c) Divers :

Christian CLÉMENT déplore qu'il n'y ait pour l'instant qu'une femme membre du CTN. Il souhaiterait, pour des raisons d'équité, que le 4^{ème} membre du groupe des chargé-e-s de missions soit donc une femme.

Béatrice. NAVARRO nous parle de la Commission Aikijunior et de la Commission Technique Jeunes (CTJ) : sont déjà en cours de réflexion une nomenclature, un guide pour enseignant, une boîte à outils pour l'intervention en milieu scolaire. Il est ensuite rappelé que le Brevet fédéral a évolué et qu'à ce titre le 3^e module comprend maintenant 2 heures d'intervention sur la pédagogie aux enfants. Une grille d'intervention et des contenus ont été travaillés par la Commission Technique Jeunes et reste à finaliser.

7. Échange sur des possibles pistes du projet de développement de la formation et de la technique.

Suite aux échanges du jour, Michel ERB organise six groupes de travail et chaque membre du CTN se positionne dans un groupe.

Dénomination	Composition
Cohérence technique	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent FEY (référent) - Michel ERB - Joël ROCHE - Bruno CASSARD
Formation initiale et continue	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles RETTEL (Référent formation initiale) - Luc MATHEVET (Référent formation continue) - Laurent BOUDET - Christian CLÉMENT - Brunon RIVIÈRE - Philippe TRAMON
Formation à l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Farid SI MOUSSA (Référent) - Bernard PALMIER - Pascal DURCHON - Fabrice CROIZÉ
Éléments de langage commun	<ul style="list-style-type: none"> - Franck NOËL (Référent) - Jean-Luc SUBILEAU - Alain TENDRON
Aïki Taïso, Aïkido senior	<ul style="list-style-type: none"> - Christian BORIE (Référent) - Philippe LÉON - Raymond DUFRENOT
Aïkido jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Stéphane ÉTHÈVE (Référent) - Christian MOUZA - Hélène DOUÉ

Rappel du site spécifique au CTN : <https://ctn.aikido.com.fr>



**Compte rendu du séminaire du Collège Technique national
Hôtel MERCURE – Fontenay sous-bois
du vendredi 25 octobre 2019 de 09h30 à 18h00**

Accueil des participant-e-s et émargement.

Présent-e-s

Collège Technique National : Christian BORIE, Laurent BOUDET, Bruno CASSARD, Christian CLÉMENT, Fabrice CROIZÉ, Raymond DUFRENOT, Gérard DUMONT, Pascal DURCHON, Michel ERB, Stéphane ÉTHÈVE, Laurent FEY, Philippe LÉON, Luc MATHEVET, Franck NOËL, Bernard PALMIER, Gilles RETTEL, Bruno RIVIÈRE, Joël ROCHE, Farid SI MOUSSA, Jean-Luc SUBILEAU, Alain TENDRON, Philippe TRAMON.

Invité-e-s : DEMEURE Cécile, Patrick BELVEAUX.

Absent-e-s excusé-e-s

Absents excusés : Hélène DOUÉ, Christian MOUZA, Christian TISSIER, Arnaud WALTZ.

Bureau fédéral : Patrick BOIMARD, Claude BOYER, Francisco DIAS, Jacques MAIGRET, Béatrice NAVARRO, Serge RETOURNÉ, Jean-Victor SZELAG.

ORDRE DU JOUR :

8. Information sur la protection de nos jeunes pratiquant-e-s face aux phénomènes de radicalisation.
9. Temps de travail et échanges en sous-groupes selon les types de fonctions (CHG, DFR, chargés de mission...) pour structuration du projet de développement de la technique et de la formation.
10. Restitution des réflexions des sous-groupes
11. Point et échanges sur la structuration des CTR, des problématiques et suggestions associées
12. Temps d'échanges libres

8. Information sur la protection de nos jeunes pratiquant-e-s face aux phénomènes de radicalisation.

Patrick BELVAUX (Vice-président de la Ligue Île de France) nous parle des valeurs de la République, de la Laïcité et de la radicalisation.

Il est fait état qu'il a été constaté une certaine filiation des personnes fichées S, ou susceptibles de le devenir, avec les activités sportives et particulièrement les arts martiaux : à ce titre le gouvernement est très vigilant et nous demande d'informer et de sensibiliser nos représentant-e-s de clubs sur de possibles dérives.

Pour cela, il faut apprendre à différencier les signes ostentatoires religieux et les signes de radicalisation.

Le texte du reishiki fédéral est une base à utiliser pour protéger et dissuader ces possibles dérives. Cependant, suite à un exemple de situation de recours que la FFAB a connue l'an dernier, il est suggéré d'intégrer ce reishiki dans le règlement intérieur fédéral et dans les règlements intérieurs respectifs des clubs pour éviter tout flou juridique.

Il est rappelé l'importance de se référer au caractère neutre du dojo et à la sécurité. Attention cependant, l'un et l'autre ne peuvent se justifier à eux seuls. Il est également important de préciser le principe de mixité dans la pratique de notre discipline.

9. Temps de travail et échanges en sous-groupes selon les types de fonctions (CHG, DFR, chargés de mission...) pour structuration du projet de développement de la technique et de la formation.

PROJET D'ACTION CTN : Il a été déterminé les axes prioritaires du projet d'action pour la saison à venir.

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS

AXE 1 : FORMATION	
Actions	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale : BF, CQP, DEJEPS - Formation continue : École des cadres, Stages enseignants - Formation à l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les besoins en matière de formations - Répondre aux problématiques de terrain grâce à la formalisation d'outils didactiques et pédagogique à destination des formateurs et des stagiaires - Clarifier les dispositifs d'accompagnement des stagiaires - Clarifier les processus de validation des acquis dans le cadre des formations initiales et/ou continues
AXE 2 : TECHNIQUE	
Actions	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Stages techniques (nationaux, ligue ...) - Stages de préparation grades DAN - Travail aux armes - Aïki Taïso - Aïkido seniors - Aïkido Jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter de la cohérence dans les interventions techniques et pédagogiques - Établir des constats sur les «manquements» constatés aux passages de grades DAN et clarifier le sens de certains concepts, principes techniques dans le but d'améliorer le niveau technique des pratiquant-e-s - Clarifier le sens de la pratique aux armes et favoriser son développement au travers des stages techniques - Formaliser des propositions auprès de la CSDGE pour une meilleure prise en compte de la pratique des armes lors des évaluations aux passages de grades DAN - Formaliser des propositions didactiques et pédagogiques à destination des technicien-ne-s, des formateurs et des enseignant-e-s pour le développement de la pratique de l'Aïkido senior, de l'Aïki Taïso, de l' Aïkido adapté aux enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes ...
AXE 3 : COMMUNICATION	
Actions	-
<ul style="list-style-type: none"> - Image et définition de la discipline - Éléments de langage commun 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir de la cohérence dans l'utilisation par tous les acteurs de la Fédération (administratifs, élu-e-s, technicien-ne-s, presse, ...) du langage propre à la discipline - Expliciter les termes et les concepts définissant l'Aïkido : définition, intérêts et limites, consignes et mises en scène - Enrichir le contenu du matériel pour la formation continue mis à la disposition des formateurs - Enrichir les contenus d'enseignement mis à la à disposition des technicien-ne-s

À noter la présence de Cécile DEMEURE (responsable formation de la Fédération). Sa présence a permis aux groupes d'avancer plus rapidement durant les travaux, et Michel .ERB la remercie de sa présence.

Pause méridienne 12h00 – 14h00

10. Restitution des réflexions des sous-groupes

10.1. Compte rendu du groupe de travail « cohérence technique »

Le thème abordé étant la cohérence technique, nous nous sommes rapidement mis en accord sur deux axes qui alimenteront nos futurs débats et réflexions, tant en dehors des séminaires que dans nos prochains séminaires.

Le premier axe retenu est « la saisie » et le deuxième la finalisation du projet de travail aux armes.

LA SAISIE

1. CONSTAT :

Nous sommes partis d'un constat simple notamment dans ce que nous rencontrons lors des passages de grades : Les saisies sont en général mal effectuées et surtout n'aboutissent pas à la contrainte liée à ce type d'attaque.

2. OBJET DU TRAVAIL :

Proposer des éléments qui permettent d'éclaircir ces deux aspects : Intérêt pédagogique et sens martial

3. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION :

- Quel est l'intérêt pédagogique de la contrainte ?
- Quel est le sens ou la réalité martiale d'une saisie ?
- Saisies pleines ou contact ?
- Quels liens peut-on faire entre saisies et frappes ?
- Quelles sont les limites de garder la saisie ?
- Que veut-on voir lors des passages de grades ?
- Comment la saisie peut-elle être un élément de motivation ?
- Liste non exhaustive de questions autour de la saisie qui va se compléter au fur et à mesure.

TRAVAIL AUX ARMES

1. CONSTAT:

Ce thème a largement été approfondi lors de ces dernières années par le groupe qui en avait la charge, et une base documentaire importante est actuellement disponible. Une proposition de progression et une grille de lecture et d'évaluation ont permis de suggérer lors des derniers séminaires de faire une proposition afin d'intégrer le travail d'arme contre arme à partir du 1^{er} dan lors des passages de grades et non du 3^e dan comme c'est le cas actuellement. Cette proposition est en totale cohérence avec la progression technique attendue.

2. OBJET DU TRAVAIL:

Il se divise ici en deux parties :

- a. **Faire une proposition à la CSDGE afin d'intégrer ce travail aux armes à partir du 1^{er} Dan.**
- b. **Mettre en forme une documentation qui servira en interne.**

3. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

a. Proposition CSDGE:

La CSDGE se réunissant en début d'année 2020, il nous paraît nécessaire d'aller très vite pour formaliser la proposition et avoir l'aval de l'ensemble du CTN + CHG et avis de notre fédération. Joël ROCHE nous fera

parvenir très rapidement cette proposition pour validation : le tout doit être présentable maximum fin novembre, et Michel ERB se chargera de transmettre et de présenter cette demande à la CSDGE.

La finalisation de cette demande comprendra les éléments suivants :

- Progression techniques / Précision des niveaux (que veut-on voir au 1^{er}, 2ème, 3ème dan etc.)
- Critères d'évaluation
- Cohérence entre critères de travail à main nue et travail aux armes à chaque niveau

b. Documentation interne (éléments de travail pour CTN / Écoles des cadres et autres formations)

Nous y retrouverons les éléments suivants :

- Donner du sens à la pratique
- Donner des apports techniques
- Inciter à faire des armes lors des stages de ligue (il semblerait que ce ne soit pas le cas partout).
- Donner des outils (progression / grille de lecture...)
- Proposer des thèmes
- Clarifier ou donner le vocabulaire lié à la pratique des armes
- Donner des éléments de motivation.

10.2. Compte rendu du groupe de travail « Formation »

Le groupe s'interroge dans un premier temps sur l'étendue du champ de sa réflexion et constate qu'elle sera large, concernant toute la formation. Il y aura donc des dimensions transversales à nos travaux avec d'autres groupes de travail.

Autre interrogation : quelle sera l'articulation du CTN, du groupe de travail « Formation » avec la Commission Formation Fédérale ?

Après un tour de table sur les actions et les réflexions possibles, se dégage assez rapidement l'idée d'avoir une « photographie des besoins » : savoir quelles sont les demandes du terrain et en particulier des enseignant-e-s. Plusieurs pistes sont évoquées et deux sont retenues :

- Une enquête sous forme de formulaire (voir ci-après un début de trame) auprès de tous les enseignant-e-s de la Fédération ;
- Un recueil des besoins/demandes/remarques auprès des enseignant-e-s par le relais des DFR, par exemple à la fin des stages de Ligue.

Ces données permettront de répondre aux questions suivantes (liste non exhaustive) :

- ✓ Quelle représentation se font les enseignant-e-s de la Formation Continue (FC) ?
- ✓ Est-ce que les enseignant-e-s aspirent à de la FC ?
- ✓ Comment garder la motivation pour continuer à se former ?
- ✓ En quoi la formation peut dynamiser la pratique et l'enseignement d'un-e enseignant-e ?
- ✓ Quelles sont les ressources pédagogiques dont les enseignant-e-s ont besoin ?
- ✓ Comment passer un diplôme ?
- ✓ Comment enrichir la pédagogie (par exemple sur des déclinaisons thématiques : jeunes, santé, etc.) ?

Des propositions d'actions seront ensuite construites à partir de ces données.

Intervention de Cécile Demeure qui nous précise un certain nombre de thèmes identifiés par le Bureau fédéral, dont sont en relation directe avec la formation alors que d'autres sont plus transversaux.

« Recenser les besoins » proposition de questionnaire :

Vos demandes de/en formation

La FFAAA entreprend une rénovation de son offre de formation.

De façon à répondre le mieux possible à vos demandes et besoins, la Fédération vous remercie de répondre à ce questionnaire.

Identification

Quel est votre grade technique ?

Avez-vous un diplôme d'enseignement ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Enseignez-vous déjà ? Oui Non

Si oui, depuis combien de temps ?

Connaissez-vous l'offre de formation proposée par la Fédération et/ou les Ligues ? Oui Non

Si oui, avez-vous déjà suivi une de ces Formations ? Oui Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

Cette ou ces formations ont-elles répondu à vos attentes ?

Si oui

Quels sont les aspects positifs ?

Quels points seraient à améliorer ?

Si non

Pour quelles raisons ? Liste non exhaustive : manque de disponibilité, coût, éloignement, manque d'information, ne répond pas à votre demande, etc.

Quelles sont vos attentes, vos besoins ?

Ressources documentaires, échange, formation pédagogique, etc.

10.3. Compte rendu du groupe de travail « formation à l'évaluation »

Trois axes de travail principaux et une question en préambule. Ces trois axes sont liés et se recourent sur plusieurs points.

Question annexes d'organisation:

La formation doit-elle se faire sur un jour , deux jours consécutifs ou pourrait-elle se faire sur deux jours séparés ?

1. TRAVAIL THEORIQUE

a. Catégoriser et donner du sens aux critères d'évaluation.

Conceptualiser notamment les nouveaux termes japonais apparus dans le règlement de la CSDGE.

Question des **formes et des principes**, du lien entre les racines de la discipline et la liberté qu'elle permet dans son expression.

b. Distinction et objectivation des niveaux dan.

2. LES JURYS D'EXAMEN

c. La liste d'interrogation, quelle liste ? Feuille blanche, liste, quelle prise de notes ?

- d. **Processus d'élaboration d'une évaluation** par un examinateur : de l'impression subjective à la formulation objective et factuelle d'un jugement.
- e. **Comportement des examinateurs** : énonciation, retour aux candidat-e-s, maîtrise de soi et de son langage, courtoisie, bienveillance.

3. LA FORMATION EN ELLE-MÊME

- f. **La formation à l'évaluation doit être un dispositif transversal : on évalue tout le temps.**

Comment mettre cela en place : dispositif d'accompagnement (observateurs, binômes...)

- g. **Formation initiale et formation continue** : quel accompagnement, quels processus ?

Comment **valider (certifier) les examinateurs** dans ce dispositif ?

Il a été décidé de mettre la priorité sur la formation (points *f* et *g*) dans le travail à venir.

10.4. **Compte rendu du groupe de travail « Langage commun »**

Le groupe s'est attaché d'une part à repréciser l'objectif et le sens de son travail :

- Éviter dans la mesure du possible que les cadres techniques sèment la confusion par une utilisation non coordonnée de termes et de concepts.
- Enrichir le contenu du « matériau pour la formation continue » mis à la disposition des formateurs.

Et, d'autre part, de choisir les thèmes qui seront à examiner lors des prochains séminaires. Dans l'ordre probable, il s'agira de :

- ✓ Les différentes formes de Keiko (ippan geiko, ju no keiko, go no keiko, kakari geiko).
- ✓ Définition, intérêt et limites, consignes et mise en scène.
- ✓ Le concept d'Atari et son lien avec connexion, déviation, tangence.
- ✓ La structure technique : comment la définir et comment la mettre en évidence.
- ✓ La neutralité (Tori et Uke).
- ✓ Concilier Do et Misogi : progression et plénitude de l'instant.
- ✓ Cohérence entre perspective et différentes étapes qui jalonnent le chemin.

Et il faudra sans doute aussi reparler de :

- ✓ Centrage.
- ✓ Intégrité.

10.5. **Compte rendu du groupe de travail « Aiki Taiso, Aïkido Loisirs... »**

1. AIKI TAISO

Pour mémoire le groupe projet Aiki Taiso du CTN a fini ses travaux en décembre 2018.

Une présentation de la démarche et des résultats a été faite en avril 2019 au Président fédéral Francisco Diaz et à Jacques Maigret le 4 avril 2019 par Christian Borie, Philippe GRANGÉ et Arnaud WALTZ, ainsi qu'au Comité Directeur (qui a décidé de sa mise en œuvre) et au colloque des Président-e-s les 25 et 26 mai 2019 (voir infra).

L'Aiki Taiso au sein de la FFAAA / Démarche de développement fédéral

En juin 2015, le Président Fédéral a demandé au CTN de réfléchir sur ce que pourrait-être l'Aiki Taiso au sein de

la FFAAA : un groupe projet s'est alors constitué « Christian BORIE (pilote), Gilles DE CHÉNERILLES, Michel ERB, Philippe GRANGÉ, Joël ROCHE et Jean Luc SUBILEAU ».

Le groupe s'est attaché à :

- Mettre en commun nos expériences individuelles
- Définir une liste d'exercices correspondant à ces fondamentaux avec une recherche systématique des liens avec notre pratique de l'Aïkido
- Expérimenter auprès du CTN des exemples d'exercices à enrichir des remarques des participant-e-s
- Expérimenter lors d'un stage national de formation des exemples d'exercices et en débattre avec les participant-e-s afin d'enrichir la démarche et de la confronter à des enseignant-e-s et futur-e-s enseignant-e-s
- Proposer une liste d'exercices pouvant constituer une première base

Objet :

Sur le plan physiologique, la pratique de l'Aïki Taïso contribue à la restauration, au développement et à l'entretien des ressources corporelles mobilisées dans la réalisation des gestes utilisés dans la pratique de l'Aïkido, dans la construction des postures et des déplacements.

Sur le plan comportemental, elle contribue à l'amélioration de l'écoute et de la présence à soi-même et à l'autre ainsi qu'à la recherche de mieux être physique et mental.

Méthode :

Il s'agit de proposer des mises en exercice mettant en jeu différentes postures, déplacements et gestes, seul-e ou à plusieurs, respectant les principes de l'Aïkido et minorant volontairement le caractère d'urgence de la situation.

Les mouvements et les exercices éducatifs facilitant/complétant l'apprentissage d'un travail de prise de conscience du corps par le corps sont issus de la pratique de l'Aïkido et/ou complétés par des exercices communs à d'autres activités telles que le Yoga, le Pilates, etc.

Ce corpus d'exercices demeure en connexion avec l'aspect interne de l'Aïkido.

Les exercices sont pratiqués seul-e et à deux utilisant ainsi la mise en relation à l'autre comme un outil miroir.

Quand l'Aïki Taïso se pratique-t-il ?

- L'Aïki Taïso peut être soit réalisé au début et/ou à la fin d'un cours d'Aïkido, soit sous forme d'un cours à part entière. L'Aïki Taïso concerne notre corps et notre mental dans leur ensemble.
- L'Aïki Taïso pratiqué avant un cours d'Aïkido peut-être en lien direct avec la pratique qui va suivre et/ou être « générique ».
- L'Aïki Taïso que nous pratiquons en début de cours est un temps de préparation, de « coupure » avec l'extérieur (coupure avec ce que nous venons de vivre hors du Dojo) pour « rentrer » en soi (pour vivre pleinement une séquence d'Aïkido et se connecter avec ce qui se passe en soi durant cette séquence). Cette « mobilisation » corporelle est aussi un moyen de mobiliser notre mental via la concentration que nous fixons sur nos mouvements.
- L'Aïki Taïso pratiqué en fin de cours est un temps d'étirement et de retour à soi-même.
- L'Aïki Taïso pratiqué dans un cours spécifique sera construit avec une certaine progression et une logique pédagogique en fonction de l'objectif recherché.

Propositions de suite à donner

Voici différentes actions à mettre en œuvre dans les mois à venir :

- Animation de stages nationaux d'Aikido/Aiki Taiso avec formation des enseignant-e-s présent-e-s
- Participation aux stages nationaux pour continuer à confronter les propositions, sensibiliser les participant-e-s à la démarche d'Aiki Taiso
- Intervenir au sein des Écoles des cadres pour former les enseignant-e-s
- Réaliser un article pour l'Aïkido Mag de l'automne 2019
- Enrichir la liste d'exercices au fur et à mesure de nos participations proposées supra
- Faire l'inventaire des clubs qui proposent actuellement les cours d'Aiki Taiso
- Constituer un groupe.

État de l'avancement du projet de développement de l'Aki Taiso

- Un article a été rédigé pour paraître dans un prochain « Aiki Clubs »
- Un article est en cours de rédaction pour paraître dans le prochain « Aiki Mag »
- Des séances d'Aiki Taiso ont été réalisées en fin de stages du CID Languedoc Roussillon
- Un début de recensement de cours et des enseignant-e-s existant est en cours
- Un stage d'Aïkido/Aiki Taiso avec formation des enseignant-e-s est programmé dans la Ligue de la Martinique
- Des contacts ont été pris avec certains DFR afin de réaliser une formation/action au sein de leurs CTR
- Une présentation de la démarche réalisée par le CID Midi-Pyrénées en partenariat avec la Ligue contre le Cancer est prévue lors de la prochaine réunion de la Commission médicale (récolte de fonds auprès des pratiquant-e-s et de leurs proches sous forme de défi-roulades de l'espérance ; animation cours hebdomadaires d'Aiki Taiso pour les patient-e-s)
- Une diffusion du partenariat CID Midi-Pyrénées/ Ligue contre le Cancer aux autres comités de la Ligue contre le Cancer est en projet.

2. AIKIDO « LOISIRS »

L'objet de la démarche est de définir ce que pourrait-être une pratique de l'Aïkido adaptée à des pratiquant-e-s sans aller au sol, sans effectuer des roulades, et/ou dans des lieux ne comportant pas de tatami. Une rencontre est prévue entre Philippe et Christian d'ici fin de l'année.

10.6. Compte rendu du groupe de travail «Aïkido jeunes»

La travaille s'est essentiellement aujourd'hui concentré sur la réalisation du contenu des 2h d'intervention sur la pédagogie enfant inscrit au module 3 du Brevet fédéral depuis septembre 2019.

Celui-ci sera intégré au livret dès que possible et transmis aux formateurs avec des supports complémentaires. Certains formateurs actuels ne pourraient se sentir en capacité d'intervenir sur ces 2h de formation, il sera donc défini pour chaque centre la posture à tenir et le recours possible aux expert-e-s de la CTJ fédérale. Voici son contenu ::

PROJET AIKIDO JEUNES - Saison 2019-2020															
Constat	Objectifs	Moyens à disposition	Besoins / Outils à développer												
<p>➤ <u>Augmentation du nombre de pratiquant-e-s jeunes</u> (-de 8 ans à 18 ans) au sein de la FFAAA.</p> <p>➤ <u>Augmentation des sections jeunes</u> au sein des clubs dans les régions</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Âge</th> <th colspan="2">%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- 8 ans à 12 ans</td> <td>22 %</td> <td>37 %</td> </tr> <tr> <td>12 à 18 ans</td> <td>15 %</td> <td></td> </tr> <tr> <td>+ 18 ans</td> <td colspan="2">63 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>➤ <u>Des initiatives locales</u> sans cohérence véritablement fédérale</p> <p>➤ <u>Une demande</u> de plus en plus importante</p>	Âge	%		- 8 ans à 12 ans	22 %	37 %	12 à 18 ans	15 %		+ 18 ans	63 %		<p>➤ Soutenir les initiatives locales et inciter au développement des sections jeunes</p> <p>➤ Multiplier les stages/événements à destination du public jeunes</p>	<p>➤ Des enseignant-e-s ressources dans plusieurs régions</p> <p>➤ Un engouement pour le développement des sections jeunes</p>	<p>➤ Développer <u>des Outils de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Flyers ... - Passeport jeune (en cours d'élaboration...) - Affiches de stage - Une page sur le site fédéral consacrée à la pratique de l'aïkido chez les jeunes - Un compte Instagram fédéral orienté « Aïkido Jeune » : Photos, vidéos ...
Âge	%														
- 8 ans à 12 ans	22 %	37 %													
12 à 18 ans	15 %														
+ 18 ans	63 %														
<p>➤ <u>La pédagogie enfant fait parfois peur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une méconnaissance de l'approche pédagogique à mettre en œuvre - Un manque de formation des enseignant-e-s dans les régions - Des enseignant-e-s ne se sentant pas « outillé-e-s » pour animer des sections jeunes 	<p>➤ Inciter à la formation initiale et continue</p> <p>➤ Faire émerger et mobiliser dans chaque CTR un-e référent-e / un-e enseignant-e ressource</p> <p>➤ Favoriser la transmission et mutualiser les outils didactiques et pédagogiques issus des initiatives locales</p> <p>➤ Faire émerger de nouveaux outils fédéraux</p>	<p>➤ Des Formation BF</p> <p>➤ Des stages enseignants jeunes (tendre vers des stages régionaux)</p> <p>➤ Des écoles des cadres dynamiques et performantes</p> <p>➤ Des enseignant-e-s ressources dans les régions</p> <p>➤ Des ressources pédagogiques (locales et fédérales) en cours d'élaboration ou en voie d'édition</p>	<p>➤ Élaboration d'<u>outils didactiques et pédagogiques</u> à destination des formateurs et des enseignant-e-s</p> <p>➤ Élaboration d'une « trame » d'intervention pour la formation BF</p> <p>➤ Édition du « cahier de l'enseignant-e »</p> <p>➤ Mise place d'<u>une banque de donnée fédérale</u> (plans de cours, exemples de situations, jeux, éducatifs, vidéos ...) accessible à tout-e enseignant-e impliqué-e dans une démarche de formation</p> <p>➤ Mise en place d'un « espace numérique » participatif accessible à tout-e enseignant-e impliqué-e dans une démarche de formation</p>												

MODULE 3 FORMATION BF – 2 heures			
Référentiel de compétence	Éléments de contenus	Nb d'heure	Ressources
C1 – Préparer une action d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte de l'action - Prendre en compte le public concerné par l'action 	<u>Contextualisation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques du public - Présentation de l'activité - Enjeux éducatifs 	10'	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'enfant de 6 ans à 14 ans - Ressources mobilisées - L'activité aikido : caractéristiques, actions motrices engagées, enjeux éducatifs
C2 – Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet <ul style="list-style-type: none"> - Présenter des objectifs et le déroulement de l'action - Organiser le déroulement de l'action - Proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations - Adapter son action 	<u>Progression technique</u> <ul style="list-style-type: none"> - Niveaux de pratique et capacités à développer - Évaluation 	10'	<ul style="list-style-type: none"> - Grille de progression technique - Grilles d'évaluation (en cours d'élaboration) - Grilles d'auto-évaluation
C3 -Maîtriser les outils techniques de l'Aïkido <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de la maîtrise technique permettant la transmission efficace des savoirs... - Démontrer et expliciter les techniques utilisées - Maîtriser les risques liés à la réalisation des techniques 	<u>Choix et Adaptation des techniques</u> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des capacités physiologiques et anatomiques des enfants - Mise en évidence des risques liés à certaines techniques - Démonstration et/ou mise en situation 	20'	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des techniques à éviter (en fonction des âges) - « Référentiel » d'éducatifs
C2 – Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une action d'animation avec un groupe - Assurer la sécurité des pratiquant-e-s - Utiliser un mode de communication adapté au public. - Adapter son action 	<u>Animer une action pédagogique avec un public enfant :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion Sécurité - Plan de cours - Outils de pédagogie - Posture de l'enseignant, langage - - Mise en situation 	1h20	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une séance type - Variables didactiques - Concevoir une situation d'apprentissage - Exemple de jeux / Situations d'apprentissage / éducatifs - Exemples de séances type (en cours l'élaboration)

11. Point et échanges sur la structuration des CTR, des problématiques et suggestions associées

L'ensemble des DFR s'exprime sur le fonctionnement de leur Ligue, de leur calendrier et des CTR.

12. Temps d'échanges libres

Franck NOËL s'inquiète sur les stages prépa dan et sur leur validation pour les passages de grades.

Michel ERB remercie l'ensemble des membres du CTN pour leur travail et pour leur investissement, et il se réjouit par avance en vue de la future réunion du CTN.

Fin de séminaire 18h00

Le Représentant du Collège Technique National

Michel ERB

